



## **REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 NOVEMBRE 2019.**

---

Madame Le Maire demande à l'assemblée si des observations particulières sont à formuler sur le compte-rendu de la séance ordinaire du 7 Octobre 2019.

Aucune remarque n'ayant été faite, le compte-rendu est approuvé par l'ensemble du Conseil Municipal.

**Madame Le Maire propose d'ajouter à l'ordre du jour les trois sujets suivants :**

- *Cantine scolaire – création de poste pour accroissement temporaire d'activité.*
- *Remboursement sinistre tracteur par GROUPAMA – acceptation d'un chèque.*
- *Agence Postale de Port-Boulet – renouvellement convention de remboursement de frais.*

Après avoir entendu les explications de M<sup>me</sup> Le Maire, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'inscrire ces trois points supplémentaires à l'ordre du jour.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

### **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES TOURAINE OUEST VAL DE LOIRE :**

- ☞ Entend les comptes-rendus des réunions suivantes :
  - \* Inauguration de la station d'épuration de Restigné (09/10) en présence de tous les partenaires ; une visite à laquelle seront conviés les trois conseils municipaux (Benais – Restigné – La Chapelle Sur Loire) et les riverains du Lane sera programmée ultérieurement.
  - \* Commission développement économique (21/10) – bilan des aides aux entreprises versées au 30/09/2019 (enveloppe 2019 aide à l'immobilier consommée) – prêt d'honneur Initiative Touraine Val de Loire (enveloppe restante de 5 310 €) – résultat étude « zone humide » pour la ZA de Benais-Restigné (aucun secteur d'implantation n'est considéré comme caractéristique d'une zone humide) – suivi de chantiers des deux ateliers relais à Souvigné et Château La Vallière (livraison en mars 2020) – vente d'un atelier relais à Benais (signature acte début 2020) – disponibilité de 4 bâtiments non loués (Cinq-Mars-La-Pile / Château-La-Vallière) implantations de commerces portées par les communes – diagnostic territorial pouvant aboutir à la mise en œuvre d'un plan



d'actions de soutien aux commerces du territoire – étude de faisabilité concernant l'implantation d'un tiers-lieux sur le territoire dans l'objectif de constituer une communauté d'entreprises.

- \* Conseil Communautaire (22/10) – présentation de Matthieu GEORGET, technicien informatique au sein de la CCTOVAL – décisions modificatives – création d'un emploi permanent à temps complet de catégorie A appartenant au cadre d'emploi des attachés territoriaux – rapport d'activité 2018 du Syndicat Mixte Ouvert Val de Loire Numérique – prêt d'honneur Initiative Touraine Val de Loire – dérogation repos dominical Hyper U de Bourgueil – vente des parcelles constitutives du camping de Rillé – avenant n°3 au règlement de fonctionnement du multi accueil de Langeais – transfert de la compétence infrastructures de charge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables au SIEIL 37.
- ☞ Prend acte du rapport annuel 2018 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets.

## **BÂTIMENTS :**

- ☞ Entend le compte-rendu de la réunion de la commission du 9 octobre portant sur la réception des travaux de remplacement des menuiseries de Maison Loire et Nature (10 495 € TTC – Alain RICHER) et de pose d'une menuiserie (porte) au secrétariat de mairie (659 € TTC – Alain RICHER).
- ☞ Est informé qu'une rencontre aura lieu avec les services de la SNCF le 13 novembre 2019 à 9h30, en présence de l'artisan désigné pour les travaux, préalablement à la réfection de toiture du bâtiment de l'ancienne gare, afin de déterminer les prescriptions imposées par la SNCF, notamment pour la toiture Est.
- ☞ Autorise le Maire à signer le projet de contrat VILLASSUR 4 réactualisé par GROUPAMA pour la garantie de tous les bâtiments communaux (prime annuelle : 10 403.61 euros, soit une économie de 2 486 € par rapport au contrat actuel).
- ☞ Est informé que la présentation de l'avant-projet détaillé concernant les travaux de rénovation thermique de la salle Pierre Desproges aura lieu le 26 novembre 2019 à 9h en mairie.
- ☞ Accepte le devis de M. GAVEL d'un montant de 1 458 € TTC pour la mise en place de trois blocs alarme incendie (cantine – école maternelle – école primaire) et d'une sonnette à l'école.

## **AFFAIRES SCOLAIRES - CANTINE :**

- ☞ Entend le compte-rendu du conseil d'école du 17 octobre – 66 élèves inscrits – résultats des élections (67.68 % de votants) – point sur les exercices PPMS – bilan des activités (musique – bibliothèque – piscine) – remplacement de Justine TEILLET durant son congé maternité.
- ☞ Décide d'organiser, à titre expérimental, du mardi 12 novembre au vendredi 15 novembre, deux services à la cantine scolaire (1<sup>er</sup> service



de 11h50 à 12h30 pour les PS-MS-GS et 2<sup>ème</sup> service de 12h35 à 13h15 pour les CP-CE1-CE2) et créé, à ce titre, un poste d'adjoint technique à temps non complet, pour assurer la surveillance, 4 jours par semaine, de 11h50 à 13h20.

- ☞ Se félicite de l'attribution d'une subvention de l'Etat d'un montant de 1500 € suite à l'inscription de l'école au dispositif « Plan Bibliothèque » ; la commune confirme également sa participation à hauteur de 300 € suite à délibération du Conseil Municipal en date du 8 juillet 2019.
- ☞ Est informé qu'une collecte de papiers aura lieu, comme l'an passé, devant l'école Germaine Héroux, du jeudi 21 novembre au jeudi 5 décembre 2019.
- ☞ Est informé de l'intervention de Maud MICHEL, auteur de livres pour enfants, la journée du vendredi 6 décembre 2019 à l'école, le coût étant de 426 euros, une participation financière de la commune, sous forme de subvention à la Coopérative Scolaire, sera examinée en commission des finances le 14 novembre 2019.

## **PERSONNEL :**

- ☞ Entend le compte-rendu de la réunion de la commission du 28 octobre suite à l'entretien du 25 septembre 2019 avec le Centre de Gestion d'Indre et Loire ; le recrutement d'un agent au service administratif sera examiné par la commission des finances à l'occasion de la préparation du budget 2020 ; une mise à jour du document unique sera faite en fin d'année avec les agents des services techniques ; l'agent mis en disponibilité depuis le 1<sup>er</sup> juin 2019 devra informer le Maire de sa demande de renouvellement ou de réintégration à partir du 1<sup>er</sup> mars 2020, au plus tard le 29 novembre 2019.
- ☞ Prend acte de la circulaire du 25 octobre 2019 concernant les entretiens professionnels 2019 ; les dates seront fixées par la commission ultérieurement.

## **ENVIRONNEMENT - URBANISME :**

- ☞ Entend le compte-rendu de l'entrevue du 17 octobre avec les représentants de l'Eglise Evangélique VIE et LUMIÈRE sise 10 rue des Déportés suite au jugement du 8 janvier 2016 portant sur l'édification d'un local, en 2014, non autorisé par un permis de construire.
- ☞ Décide de ne pas exercer son droit de préemption sur le logement sis 12 rue des Déportés appartenant à Val Touraine Habitat dans le cadre de la commercialisation dudit logement, l'Eglise Evangélique ayant pris l'attache de Val Touraine Habitat pour une éventuelle acquisition.
- ☞ Est informé de l'avancement du dossier de modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de la commune : notification aux personnes publiques associées le 16 octobre 2019 – saisine du Président du Tribunal Administratif le 25 octobre sollicitant la désignation d'un

commissaire enquêteur avant l'enquête publique qui devrait avoir lieu du 9 décembre 2019 au 9 janvier 2020.

- ☞ Est informé de la mise en place, sur la commune, d'une trentaine de panneaux d'enquête publique, au cours de la semaine 47, informant la population de la révision du PPRI, enquête publique qui devrait débuter le lundi 9 décembre 2019 pour une durée de 6 semaines.
- ☞ Charge le Maire de rencontrer la SADE TELECOM, dans le cadre du déploiement du réseau de téléphonie mobile, et plus particulièrement afin d'échanger sur la possibilité d'implanter un relais sur la commune.
- ☞ Entend le compte-rendu de réunion de chantier de dévégétalisation au Port d'Ablevois, travaux réalisés par la DDT Fluviale ; la prochaine réunion de chantier aura lieu mardi 12 novembre et une réunion de présentation des travaux est fixée au jeudi 14 novembre.
- ☞ Est informé de la saisine du Procureur de la République en date du 23 octobre suite à une infraction au code de l'urbanisme relative à des travaux irréguliers d'affouillement non autorisé rue du Taillis.
- ☞ Prend acte des différents échanges avec une administrée suite à l'implantation d'un mobile home rue des Volets, sans autorisation.
- ☞ Est informé que la signature de l'acte d'acquisition d'une parcelle située aux Quenettes aura lieu le 7 janvier 2020 à l'office notarial de Bourgueil (suite à délibération du Conseil Municipal en date du 2 septembre 2019).

## **VOIRIE - FOSSÉS :**

- ☞ Réceptionne les travaux voirie 2019 réalisés par l'entreprise COLAS (57 376.80 € TTC) détaillés comme suit : rue de la Croix de l'Hermite (réseau pluvial, avaloirs et bordures) – Virage des Baillis (bordures et enrobé) – By pass Les Baillis (enrobé) – Le Clos Violet (enrobé) et sollicite des devis pour l'achat de panneaux signalant un rétrécissement de la chaussée rue de la Croix de l'Hermite.
- ☞ Mènera une réflexion, en commission, sur l'enveloppe à fixer pour les travaux voirie 2020
- ☞ Entend la lecture du courrier adressé au Président du Conseil Départemental sollicitant un examen de la configuration actuelle de la RD 952 entre la rue des Cadets et la rue du Boirot suite à deux accidents de la route au même endroit, en 15 jours, dont un mortel.
- ☞ Sollicite un devis auprès de l'entreprise COLAS pour la démolition du mur situé le long des colonnes de tri afin de réduire au mieux le dépôt des déchets sauvages.
- ☞ Sollicite auprès de la DDT Fluviale un rendez-vous sur place afin d'échanger sur l'entretien du muret surmonté d'une grille soutenant la chaussée dans la traversée du hameau du Port d'Ablevois.
- ☞ Est informé que le diagnostic concernant la sécurité des passages à niveau sera réalisé en présence de la SNCF courant 2020.



## FINANCES :

- ☞ Décide de procéder au virement de crédits comme suit :
  - Diminution des crédits inscrits à l'article 2184 – opération 322 (mobilier salles) ..... - **400 €**
  - Augmentation des crédits inscrits à l'article 21318 – opération 323 (ancienne gare) ..... + **400 €**
- ☞ Décide d'admettre en non-valeur deux titres de recettes émis en 2017 et 2018 pour un montant global de 22 euros, faisant l'objet d'une présentation par la trésorerie de Langeais, ces créances ne pouvant plus faire l'objet d'un recouvrement malgré les procédures juridiques mises en œuvre par la trésorerie.
- ☞ Accepte un chèque de remboursement par GROUPAMA d'un montant de 2 882.47 euros, suite au sinistre du 21 août 2019, correspondant aux frais de réparation de la cabine du tracteur immatriculé EC-043-WE.
- ☞ Approuve les termes de la convention de prise en charge des frais de fonctionnement de l'agence postale avec la commune de Chouzé-Sur-Loire, renouvelée à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020 pour une durée d'un an, convention qui pourra être renouvelée, à son terme, par tacite reconduction.

## RÉUNIONS DIVERSES :

- ☞ Entend les comptes-rendus des réunions suivantes :
  - \* SIEIL 37 – réunion d'information (14/10) – présentation et actualité des marchés de l'énergie – intervention des fournisseurs d'énergies pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2022.
  - \* Commission thématique SAGE AUTHION/SMBAA (14/10) – en attente de compte-rendu.

## COMITÉ CONSULTATIF ACTION SOCIALE :

- ☞ Entend le compte-rendu du 18 octobre portant sur le choix du menu pour le banquet des aînés du 1<sup>er</sup> mars 2020, offert aux Chapelons ayant 72 ans dans l'année (ROUSSEAU Traiteur – 27 € par personne) et sur le choix de l'animation (Duo Family Accordéon – 400 € TTC).
- ☞ Fixe la date du portage des colis de Noël (achat de plaids) aux 7 résidentes des EHPAD de Bourgueil et Chinon au 20 décembre 2019 à 14h.

## FÊTES ET CÉRÉMONIES :

- ☞ Fait un point sur la préparation de la Saint-Martin et de la cérémonie du 11 Novembre.
- ☞ Entend le compte-rendu de la réunion des associations du 25 octobre pour l'élaboration du calendrier des fêtes.



- ☞ Se félicite du bon déroulement de la soirée « années 80 » organisée par l'Harmonie Benais-La Chapelle le 2 novembre.
- ☞ Invite la population à assister à la soirée dansante du Comité de Jumelage le 23 novembre et à la Sainte-Barbe, le 7 décembre à La Chapelle Sur Loire (RDV à 16h30 près de la salle Pierre Desproges pour la cérémonie officielle, vin d'honneur offert à 17h30 par la municipalité, messe en l'Eglise de La Chapelle et repas salle Pierre Desproges).
- ☞ Est informé de la soirée organisée par 4L Trophy, salle Pierre Desproges, le 16 novembre (achat de fournitures scolaires par la Municipalité) et de la soirée organisée le 27 novembre, salle Pierre Desproges, par les Bateliers des Vents d'Galerie, à l'occasion des 10 ans de l'association.

### QUESTIONS DIVERSES :

- ☞ Rappelle aux membres des associations que les articles pour le bulletin annuel doivent parvenir au secrétariat de mairie dès que possible.
- ☞ Est informé que le Congrès Maires aura lieu à Tours le 28 novembre.
- ☞ Invite la population à assister à la cérémonie des vœux (03/01/2020 à partir de 18h30).
- ☞ Fixe la cérémonie de la citoyenneté au 8 février 2020.

### TOUR DE TABLE :

- ☞ M. GUIGNARD Paul informe le Conseil Municipal de l'avis favorable du SDIS concernant l'utilisation de la salle de musique suite à l'installation d'un élévateur pour personnes à mobilité réduite ; sera examiné prochainement le dossier accessibilité de l'Eglise par la commission (fin du régime dérogatoire en décembre 2020).
- ☞ M<sup>me</sup> LE THÉPAULT Françoise souligne le mauvais entretien du fossé entre la rue des Bruns et la rue Billard ; M. MESLET précise que l'entretien sera programmé avec les agents techniques.
- ☞ M. BERTIN Alain rappelle que les animaux sauvages trouvés morts dans le Lane ne sont pas de la compétence du SMBAA mais de la Fédération de Chasse.

***L'ordre du jour étant épuisé, plus aucune question n'étant posée, la séance est levée à 22h30.***

**Prochaine réunion du Conseil Municipal :  
Lundi 2 décembre 2019 à 20h, salle de la Mairie.**